



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 3 / 0 4 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 3 0 / 0 4 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7797

## 1 Intitulé du projet

Sondage(s) de 100 mètres/sol environ: recherche en eau dans le cadre de la création d'un forage d'eau pour l'abreuvement des animaux.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

GAEC DE LA GAUTERIE

Raison sociale

N° SIRET

4 1 7 6 2 3 7 3 3 0 0 0 2 5

Type de société (SA, SCI...)

GAEC

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GIRAULT

Prénom(s)

Ludovic

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27a)	Forage d'eau d'une profondeur supérieure à 50 m/sol. ICPE agricole soumise à déclaration (110 VL). La déclaration inclus les IOTA que leur connexité rend nécessaire à l'ICPE: rubrique 1.1.1.0: FORAGE, article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

1) Sondage(s): recherche en eau souterraine.

2) Création d'un forage d'eau en remplacement de l'utilisation du puits de surface de la ferme. Si la ressource est avérée, le prélèvement dans le nouveau forage restera identique et sera destiné à l'abreuvement des animaux de l'exploitation et le nettoyage du matériel d'élevage. Le volume de prélèvement nécessaire à l'exploitation reste inchangé.

3) Le puits de surface en service, dont le débit d'exploitation ne permet pas de répondre à l'ensemble du besoin de l'exploitation sera conservé en cas de disfonctionnement du futur forage pour l'abreuvement des bovins.

4) Prélèvement en eau souterraine de 5000 m<sup>3</sup>/an environ (110 VL).

#### 4.2 Objectifs du projet

1) Réalisation d'un ou plusieurs sondages : recherche en eau.

2) Si la ressource est avérée: réalisation d'un forage d'eau pour l'exploitation agricole.

3) Prélèvement de 5000 m<sup>3</sup>/an d'eau environ pour l'alimentation en eau de l'élevage laitier.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

1-Réalisation d'un ou plusieurs sondages

Préforage MFT	254 mm	(10 mètres min ).
Forage MFT	163 mm	(+/- 90 mètres ) .

2-Si la ressource est avérée :

Tubage: 125 mm extérieur (+ packer).

Prétubage: extraction sur 10 mètres min avant cimentation.

Cimentation de 10 m/sol minimum par injection par le bas.

Mise en place de la tête de protection(buse + dalle de propreté + capot cadenassé).

3-Test de pompage (3 paliers, 12 heures).

4-Mise en place de l'équipement de pompage dans le forage ,du compteur d'eau sur le réseau du nouveau forage et d'une disconnection physique total entre le réseau forage et le réseau AEP.

\*En cas d'échec de la recherche : les sondages infructueux seront comblés dans les règles de l'art

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Prélèvement en eau souterraine pour le besoin de l'élevage laitier.

Effectif: 110 VACHES LAITIÈRES (110 VL)

Besoin en eau :  $110 \text{ VL} * 125 \text{ l/j} = 14 \text{ m}^3/\text{j}$

Total:

14 m<sup>3</sup>/j

5 000 m<sup>3</sup>/an environ.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE agricole soumise à déclaration.

Rubrique 1.1.1.0 article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement.

Déclaration code minier.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur (m/sol); Diamètre final (mm)	+/-100; 125
Volume prélevé par l'exploitation 110 VL:	5 000 m3/an

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   " N Lat. :   °   ,   " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est soumis au PLUi du bocage Mayennais. Le projet est situé sur une parcelle agricole. Sont autorisés les installations et constructions nécessaire à l'installation agricole.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

ICPE AGRICOLE soumise à déclaration.

Le nouveau forage viendra en remplacement du puits de surface de la ferme qui sera conservé en cas de dysfonctionnement du forage.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 2,5 Km de la ZNIEFF I «VALLEE DE LA COLMONT AU VIEUX CHATEAU ». Le projet est situé à 2,3 Km de la ZNIEFF II «FORET DE MAYENNE».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 130 mètres d'un affluent du ruisseau de Marguentin inclus dans le bassin versant de la Mayenne. Le projet est situé à 120 mètres de zones humides (référenciel ZH 2023 -carte pédologique communale ).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est hors zone de protection de captage.Le PPR le plus proche est situé à 1 Km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 24 Km de la zone NATURA 2000 FR5202007: Bocage de Montsurs à la forêt de Sillé-le-Guillaume
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau: FRGG018, bassin versant de la Mayenne. Le projet vise la nappe profonde située dans le Socle plutonique dans les bassins versants de la Mayenne de sa source à la Vieille Maine (non inclus), l'Ernée, l'Aron (BDLISA: 179AA01). La formation superficielle ne sera pas captée et sera occultée par cimentation . Un effet de drainance des terrains supérieurs à proximité du nouveau forage est possible mais pas de nature à créer un impact sur le débit du cours d'eau considèrent:
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-le forage captera la nappe profonde du socle -Le faible pompage journalier et son intermittence (zone d'influence de 23 m ) -la distance entre le forage et la zone de résurgence de la nappe à 120 m du forage (les zones humides et le cours d'eau alimentées par la nappe ) -Le forage vient en remplacement du puits de surface et captera la même masse d'eau, aucun nouveau prélèvement n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun nouveau prélèvement n'est ici prévu, le prélèvement existant sera transféré sur le nouveau forage. Un compteur d'eau permettra de compatibiliser le volume d'eau souterraine prélevé pour l'exploitation agricole sur le futur forage. Le projet (eau-abreuvement) est compatible avec le SDAGE LOIRE BRETAGNE 2022-2027 et le SAGE MAYENNE.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera situé, dans une parcelle agricole à plus de 35 mètres de toute les sources de pollution potentielle et notamment: de la fumière, la fosse à purin ou à lisier, des aires de stockage d'ensilage, des ouvrages d'assainissement non collectif, des canalisations d'eaux usées, de zones de stockages et d'aires de manipulation d'hydrocarbures, de produits chimiques, de produits phytosanitaires, des bâtiments de l'exploitation agricole et leurs annexes ainsi que l'épandage de déjections animales et de boues de stations d'épuration. Ce périmètre de protection, la cimentation de 10 mètres de profondeur, l'équipement de protection de tête du forage permettra d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de ruissellement
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Boue (eau + roches broyées) durant la phase de foration: traitement des déblais de forage, des boues et des eaux extraites du forage par décantation.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Aucun forage d'eau ou puits de surface tiers n'est présent dans la zone d'alimentation du projet.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le futur forage sera situé hors zone d'alimentation ou de protection de captages en eau potable. Le forage sera situé à plus de 200 mètres d'installations de stockage de déchets ménagers ou industriels et autres installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines (SITES BASIAS/BASOLS).

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le réseau d'eau du forage et du puits de surface sera équipé d'un compteur qui permettra de compatibiliser la consommation en eau effectué par l'exploitation agricole. Un cahier d'exploitation sera tenu mensuellement et permettra de détecter d'éventuelles fuites ou une consommation anormale sur le réseau d'eau de l'exploitation.

Un piézomètre de surveillance provisoire , d'une profondeur permettant d'atteindre le toit de la nappe (2-5 m ) sera installé en aval du forage dans la zone alimentation de celui-ci. La variation de la nappe sera enregistré durant le test de pompage de 12 h.

En cas d'impact avéré sur les zones humides des mersures d'économie d'eau seront mises en place:

Un mouillage des sols et des murs avant la traite, le raclage des bouses avant le lavage et le réglage de l'équipement de lavage avec un débit inférieur à 40 litres d'eau/minute permettra d'économiser environ 35 % d'eau par an pour le nettoyage de la salle de traite.

Une réduction du débit ou du temps de pompage sera également mis en place.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La récupération des eaux pluviales ou un système de drainage des parcelles ne permettent pas de répondre au besoin du pétitionnaire concernant l'abreuvement des animaux. Seul le captage des eaux souterraines permet d'obtenir une eau en quantité et de qualité suffisante et sécurise l'accès à l'eau de l'élevage.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

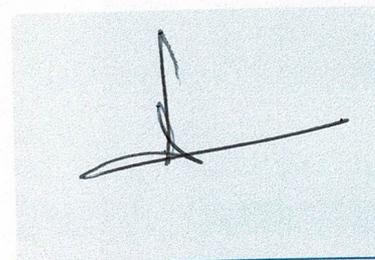
Nom GIRAULT

Prénom LUDOVIC

Qualité du signataire C - Gérant

À Chet Don sur Colmont

Fait le 20/12/2023



Signature du (des) demandeur(s)